

1 9 4 3
2 0 1 8
nant
75
ANS



nant

RAPPORT ANNUEL 2018

Billet du Président du Conseil de fondation	2
Le Mot du Directeur	4
Service de Psychiatrie et Psychothérapie d'Enfants et d'Adolescents	6
Service de Psychiatrie et Psychothérapie Générale	8
Service de Psychiatrie et Psychothérapie Communautaire	10
Service de Psychiatrie et Psychothérapie de la Personne Âgée	12
Service de Psychiatrie d'Accueil, d'Urgence et de Liaison	14
Ressources humaines	16
Enquête climat de travail	19
Finances	20
Formation	24
Qualité	25
Rapport de l'Organe de révision	26
Organes de direction	27
2018 en images	28
Adresses utiles	32
Carte de secteur	34
Charte	36

Impressum

Photos: Lysander Jessenberger,
hors p.28,29 Jean-Bernard Sieber et p. 31 en bas à droite, Céline Aeby
Mise en page: Lysander Jessenberger
Nous joindre: communication@nant.ch
Par soucis de lisibilité, les termes désignant des personnes
ou des fonctions s'entendent aussi bien au féminin qu'au masculin.

Sommaire

L'année 2018 fut celle du 75^{ème} anniversaire de la Fondation. Les différentes célébrations qui ont marqué cette étape furent de beaux succès.

À côté de ces festivités, l'activité de la Fondation fut encore une fois extrêmement chargée. Dans ce cadre, un élément important a été l'annonce, à la fin de l'année, du départ de la Directrice médicale Dre Alessandra Canuto.

Par ailleurs, rappelons que depuis quelques années, la Fondation a entamé non seulement une réflexion, mais également des travaux très importants de construction.

La création de l'Hôpital de Rennaz, l'augmentation de la population dans tout le secteur de l'Est vaudois, ont nécessité une refonte complète de la cartographie de l'institution. Ainsi, la Fondation a été à l'origine d'un projet devenu aujourd'hui réalité, l'« Espace Santé Rennaz », soit un immeuble construit directement entre l'Hôpital de Rennaz et le village du même nom, immeuble qui est aujourd'hui en voie d'achèvement.

Il contiendra, en sus des locaux de la Fondation, des cabinets médicaux, des logements pour le personnel de l'hôpital, une pharmacie, une garderie, le Réseau de Santé Haut-Léman, Asante Sana (soins à domicile) et diverses autres sociétés et associations en ligne directe avec l'hôpital ou avec la santé publique.

Presque simultanément, notre institution construit un nouvel immeuble à Vevey, à la Rue des Communaux, immeuble qui devrait être achevé à la fin de l'automne 2019.



Du point de vue institutionnel, le Conseil de fondation a été renommé en 2018. La Fondation s'est dotée de statuts revisités, le Conseil et le Bureau se sont vu dotés également de règlements « up to date ».

Tout cela se passe, intervient, et doit être géré, à côté de l'activité principale de la Fondation, qui est de travailler pour que la santé mentale des habitants de l'Est vaudois demeure la meilleure possible et pour que les personnes touchées dans leur santé psychique puissent être accompagnées et soignées de la meilleure manière.

Merci à tous nos collaborateurs pour leur formidable travail, merci à la Direction générale et à toute l'équipe de direction et enfin, un merci particulier aux membres du Conseil qui s'engagent plus souvent qu'à leur tour et plus particulièrement aux membres du Bureau, pour leur engagement sans faille au service de la Fondation.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean de Gautard'.

Jean de Gautard Président

Billet du Président du Conseil de fondation

2018 fut à n'en pas douter une année charnière pour la Fondation de Nant. Si elle a vu de belles festivités autour de notre 75ème anniversaire, c'est aussi en cette année que nous avons finalisé notre Plan d'action stratégique 2017-2022. Ce plan s'inscrit dans la continuité de l'action de la Fondation de Nant : offrir des soins de proximité et un soutien thérapeutique personnalisé de haute qualité à toute la population de l'Est vaudois.

Il nous importe de garder ce plan stratégique avec ses projets dédiés comme référentiel. Il nous rappelle qu'au-delà de la réaction aux impératifs du moment, fussent-ils cliniques, financiers ou de mutations du dispositif sanitaire, nous y avons inscrit le souhait d'un développement destiné à nous rapprocher encore de notre modèle idéal. Un modèle qui nous permette de déployer pleinement ce que seule la psychiatrie publique peut offrir. Une offre en soins psychiatriques de qualité pour tous, même les plus démunis, marginalisés ou souffrant des troubles les plus complexes dans une institution de formation, permettant à la relève de se former au contact de collaborateurs et de cadres expérimentés, de bénéficier d'un cursus de formation dédié.

Pour cela, nous nous reposons sur des équipes interdisciplinaires compétentes et investies à qui j'adresse ici mes sincères remerciements pour leur engagement quotidien.

La réorganisation de nos activités cliniques en cinq services en 2017 et les nouvelles adaptations attendues en 2019 génèrent nombre de questionnements et d'incertitudes auxquelles le temps de la réflexion n'offre quelques fois pas de réponse immédiate. À cet égard, l'année 2018 a peut-être constitué une certaine forme de parenthèse qui nous a permis de reprendre des forces pour affronter nos défis à venir, notamment un contexte financier qui s'annonce plus tendu.

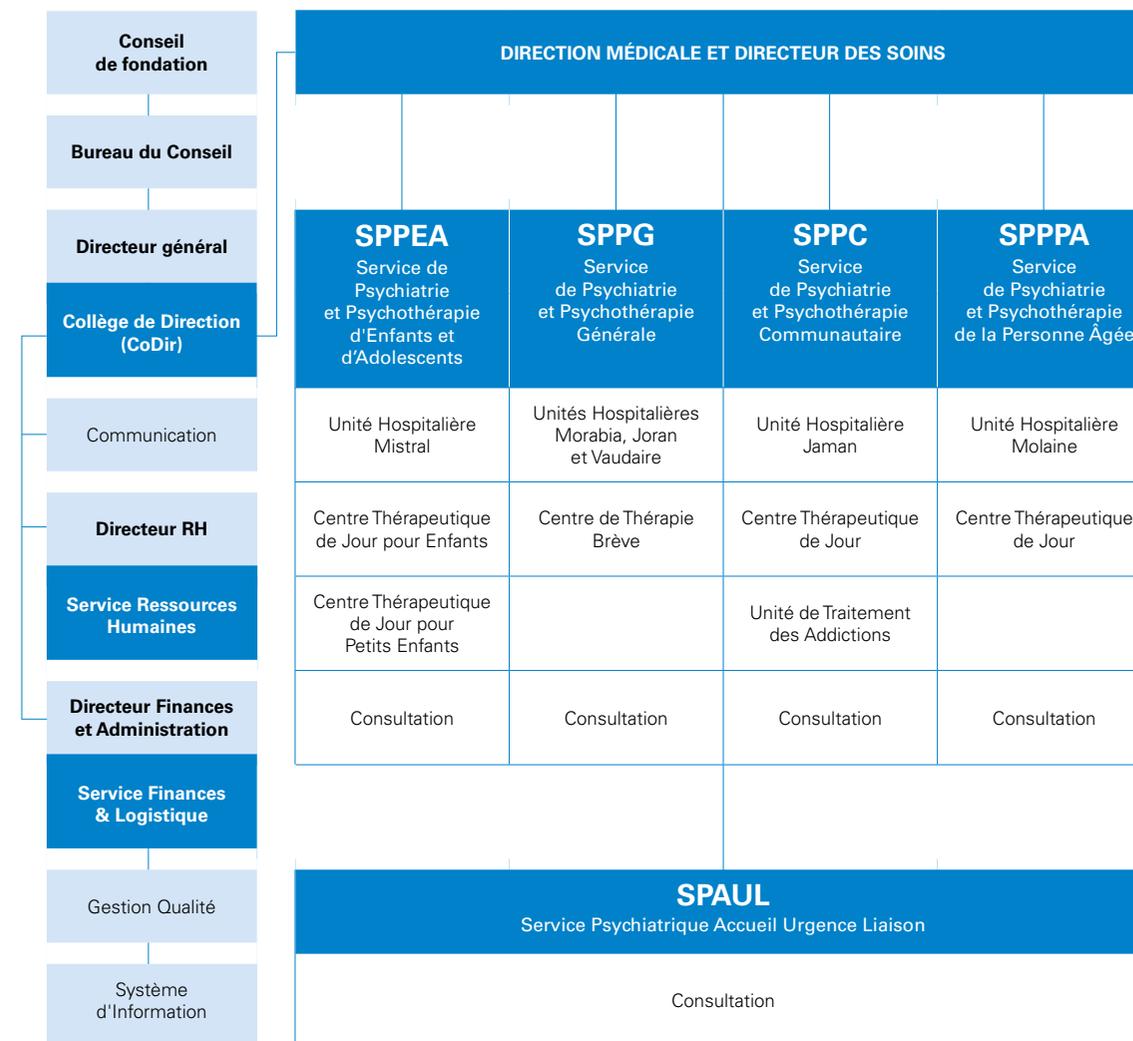
Celui-ci nous a amené à prendre des décisions difficiles, comme celle d'annoncer en 2018 la fermeture du Centre thérapeutique de jour pour petits enfants. Il a vécu un sauvetage in extremis par un soutien financier des autorités compétentes. Ce cas illustre bien la tension permanente entre notre désir d'une offre en soins complète, celle que nous avons planifiée dans notre Plan d'action stratégique et notre dépendance au soutien des pouvoirs publics pour assurer certaines de nos prestations qui, de par leur nature, ne peuvent s'autofinancer.

Pour toutes ces raisons, nous tous devons faire preuve, chaque jour, d'humilité et de pragmatisme. Et n'oublions pas de rêver - à la vie, au travail et à la santé de toutes et de tous.



«Faire preuve d'un pragmatisme quotidien».

Christian Moeckli Directeur général



2018 a été une année où le Service de psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents (SPPEA) a pu consolider son assise. Une situation des plus incertaines a néanmoins prévalu pendant toute l'année au sujet du Centre thérapeutique de jour pour petits enfants.

ORIENTATIONS CLINIQUES

Nos consultations pédopsychiatriques des Moulins à Vevey et du Grand-Chêne à Aigle ont pu poursuivre dans leur mission au carrefour des demandes des enfants, des adolescents, des familles et de celles qui nous parviennent des institutions partenaires. Entre les demandes, urgentes ou non, et les investigations, nos équipes interdisciplinaires des consultations ambulatoires sont un premier point de rencontre des familles et des enfants ou adolescents suite à un symptôme, une maladie ou une période de crise. Ils ont pour objectif de réaliser une évaluation, d'établir un diagnostic et de pouvoir engager le cas échéant un processus thérapeutique. L'accès difficile à certains jeunes rend le travail de nos équipes mobiles indispensable pour intervenir à domicile ou dans les foyers, en articulation avec nos autres unités, en particulier ambulatoires. La deuxième moitié de l'année 2018 a été largement occupée par les réflexions autour du dispositif de consultations dans le Chablais suite à l'ouverture prochaine de nos facilités de l'Espace Santé Rennaz.

Le Centre thérapeutique de jour pour enfants (CTJE) poursuit sa mission qui consiste à offrir à la fois un enseignement spécialisé, un traitement adapté et personnalisé des difficultés du développement des enfants et un soutien aux parents et aux familles. Le Centre thérapeutique de jour pour petits enfants (CTPE) a vécu une année beaucoup plus difficile. Après l'annonce de fermeture, en raison d'un déficit économique important, dû à une absence de soutien financier par l'Etat, la Direction générale de la santé est intervenue pour offrir un financement pour l'année 2019. Le CTPE continuera à accueillir les petits enfants et leurs familles jusqu'à juin 2020. D'autres dispositifs cantonaux devraient prendre la relève.

L'Unité hospitalière psychiatrique pour enfants et adolescents Mistral a trouvé sa vitesse de croisière dans sa mission régionale et cantonale et constitue notre pôle de soins aigus. Il se destine à des enfants et adolescents dont la problématique demande une prise en charge dans un contexte hospitalier. Cela se fait par l'entremise d'une équipe d'infirmiers, d'éducateurs, d'une enseignante (prochainement deux), de psychologues et de médecins. Le travail de collaboration très étroite, en interdépendance avec les trois autres régions, se poursuit avec un taux d'occupation encore plus élevé que l'année dernière.

RÉSEAUX ET PARTENAIRES

Nos activités ne peuvent se réaliser qu'en étroite collaboration avec le réseau de soins (pédopsychiatrie SUPEA DP-CHUV, pédopsychiatrie des trois autres secteurs et de l'ensemble de la Suisse Romande, hôpitaux somatiques, médecins et psychologues installés...); avec les acteurs qui s'inscrivent dans la Direction générale de la santé; nos partenaires sous l'autorité des institutions pédagogiques (écoles, DGEO, SESAF) et socio-éducatives (SPJ, foyers, accueils collectifs divers); ceux qui s'inscrivent dans le département des institutions et de la sécurité (Office des curatelles et tutelles); ceux qui dépendent, enfin, de l'ordre judiciaire (Juges de paix).

Une partie importante de l'activité de notre service se poursuit et se développe dans le domaine de la formation, en particulier des psychologues et des médecins, plus spécifiquement dans la formation post-grade, notre service étant reconnu comme Établissement de formation post-graduée par la FMH. Nos cadres participent à l'enseignement dans le cadre du CEPUSPP, des CAS, DAS et MAS de l'UNIL, en collaboration étroite avec les centres de formation de la Suisse romande.

SERVICE DE PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS	2016	2017	2018
Patients traités ¹	1'295	1'415	1'365
Cas ambulatoires ouverts ²	652	853	651
Consultations ³	16'434	13'291	12'459
Journées d'hospitalisation ⁴	1'038	2'654	3'246
Admissions		137	142
Journées facturées A		2'654	3'246
Taux d'occupation		85%	90%
Durée moyenne de séjour (en jours)		22	22
Taux de réadmission		21%	21%
Journées scolaires	3'682	3'513	3'415
Forfaits (HdJ)	966	936	753
Moyenne d'EPT au 31 décembre	49	51	53

1. Patients ayant reçus au moins une consultation ambulatoire pendant l'année. Les patients vus dans plus d'une unité comptent une seule fois

2. Nombre de dossiers ambulatoires ouverts pendant l'année

3. Nombre de consultations pendant l'année. Dès 2016, les données se comprennent selon la définition OFS

4. Certaines journées de la fin de l'année 2017 ont été facturées en 2018 car nous avons changé de méthode de financement (TarPsy)

«Offrir ce que seule la psychiatrie publique peut offrir».

Alejandro Rojas-Urrego Médecin chef de service

Raymond Panchaud Directeur des soins



Service de Psychiatrie et Psychothérapie d'Enfants et d'Adolescents

L'année 2018 a permis de cerner avec plus de précision les différentes missions du Service de Psychiatrie et Psychothérapie Générale depuis la séparation du réseau de psychiatrie adulte selon un axe temporel crise (psychiatrie générale) et suivi au long cours (psychiatrie communautaire). L'offre en groupes thérapeutiques a été étoffée et un programme jeunes adultes développé.

MUTATIONS À L'OEUVRE EN 2018

L'année 2018 a permis au Service de Psychiatrie et Psychothérapie Générale de poursuivre le développement de son offre de groupes, notamment au sein du Centre de thérapie brève qui a développé une offre à médiation par le biais d'activités en groupe. Cela vient compléter une large palette de groupes offerts sur le site hospitalier de Nant, tels que le groupe sport ou de lecture de contes par exemple. Un autre développement réjouissant est la mise en place d'un programme spécifiquement dédié aux jeunes adultes de 18 à 25 ans. Il permet d'aborder les spécificités de cette tranche d'âge avec les difficultés que peuvent constituer l'entrée dans le monde professionnel, l'indépendance et l'apparition de maladies telles que la schizophrénie.

Les unités hospitalières de psychiatrie adulte ont vécu une année très dense, avec un taux de remplissage particulièrement élevé. Cela rend le travail de notre infirmière d'orientation d'autant plus délicat, tant en admission qu'en sortie. À l'entrée, l'hôpital est régulièrement confronté à des périodes de forte saturation. À la sortie, il s'agit de trouver rapidement un placement post-crise auprès de nos partenaires ou de mettre en place un suivi ambulatoire adéquat. Entre deux, c'est l'important travail relationnel des équipes pluridisciplinaires combiné au traitement médicamenteux prodigué par nos équipes médicales qui permet de maintenir une durée moyenne de séjour restreinte à 17 jours avec un taux de réadmission en baisse de 5% par rapport à 2017. Une collaboration s'est également instituée avec notre Unité hospitalière communautaire Jaman qui effectue un travail plus orienté sur la réinsertion dans la communauté.

RÉSEAU ET PARTENAIRES

Pour autant, l'hôpital n'est qu'un volet de notre dispositif autour de la crise, les mesures ambulatoires étant au centre de nos préoccupations et développements. Notamment dans la perspective de l'ouverture de nos nouvelles facilités de l'Espace Santé Rennaz et de notre collaboration avec HRC. Cela implique une collaboration étroite avec nos multiples partenaires (unités ambulatoires, psychiatres et psychologues installés, infirmiers(ères) indépendants(es), CMS, EPSM, etc.).

SERVICE DE PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHERAPIE GÉNÉRALE	2016	2017	2018
Patients traités ¹	-	960	1'366
Cas ambulatoires ouverts ²	-	521	441
Consultations ³	-	13'007	14'286
Journées d'hospitalisation ⁴	-	13'231	13'995
Admissions	-	907	776
Journées facturées A	-	12'756	13'995
Taux d'occupation	-	87%	96%
Durée moyenne de séjour (en jours)	-	15	17
Taux de réadmission	-	29%	24%
Forfaits (HdJ)	-	938	1'067
Moyenne d'EPT au 31 décembre	-	92	90

1. Patients ayant reçus au moins une consultation ambulatoire pendant l'année. Les patients vus dans plus d'une unité comptent une seule fois

2. Nombre de dossiers ambulatoires ouverts pendant l'année

3. Nombre de consultations pendant l'année. Dès 2016, les données se comprennent selon la définition OFS

4. Certaines journées de la fin de l'année 2017 ont été facturées en 2018 car nous avons changé de méthode de financement (TarPsy)

«Face à un hôpital saturé, nous devons trouver rapidement un placement ou organiser un suivi ambulatoire».

Stéphane Favre Médecin chef de service

Adrien Utz Infirmier chef de service



Service de Psychiatrie et Psychothérapie Générale

L'année 2018 a été axée sur la consolidation du nouveau service, issu de la réorganisation opérée en 2016 des services cliniques de l'institution. Notre unité Jaman s'est recentrée sur une mission hospitalière de réinsertion.

MUTATIONS À L'OEUVRE EN 2018

La Consultation de psychiatrie communautaire est une unité complexe et multi-site, nouvellement créée dans le cadre de la séparation du Réseau de psychiatrie adulte en deux Service distincts, Service de Psychiatrie et Psychothérapie Générale et Service de Psychiatrie et Psychothérapie Communautaire. Elle intègre différents dispositifs ambulatoires que constituent le Dispositif mobile de psychiatrie communautaire, le Dispositif de psychiatrie transculturelle, ainsi que Ressort. Le déploiement de la Consultation sur deux services reste problématique.

L'Unité de traitement des addictions (UTA) vit une situation difficile, marquée, entre autres, par une diminution du nombre d'indications consécutives à l'abandon de la liaison addictologique spécialisée ; une perte d'indications « classiques » de type traitement de substitution ; une offre de soins peu adaptée à des indications nouvelles, dont les addictions sans substances ; une demande non satisfaite d'interventions dans le milieu de vie. Sur la base de ces hypothèses, il a été décidé d'entreprendre une révision du projet d'unité, qui aura lieu courant 2019.

Les anciennes « unités intermédiaires », soit le Centre thérapeutique de jour (CTJ) et l'Unité hospitalière Jaman (anciennement URT) ont évolué en accord avec la stratégie institutionnelle (positionnement davantage en première ligne) et avec les réalités économiques (introduction de TARPSY). L'activité médicale autrefois externalisée a été intégrée dans les équipes des unités. Jaman a véritablement réorienté son activité sur une prise en charge de type hospitalier, basée sur la réinsertion pour des personnes souffrant de troubles psychiatriques complexes. Cette prise en soins peut se faire à la suite d'une hospitalisation de crise à l'hôpital général ou en admission directe.

ORIENTATIONS CLINIQUES

Le service s'appuie sur des modèles conceptuels et d'intervention intégrant la spécificité de la psychiatrie sociale ou communautaire en tant que soin psychique. Ceux-ci utilisent la dimension environnementale de la personne et les interactions qu'elle peut développer dans un milieu soignant aménagé ou dans son milieu naturel de vie. Ils portent l'accent sur l'exploitation des ressources de la personne ainsi que sur l'intégration dans les soins de la famille et de l'entourage. Ces orientations devront être soutenues dans l'avenir par un modèle de financement adapté aux réalités du secteur ambulatoire public.

RÉSEAU ET PARTENAIRES

La promotion d'une santé mentale communautaire implique de passer de la continuité des soins dévolue à une équipe unique à la coordination d'acteurs impliqués dans le parcours des soins du patient. Les concepts associés de rétablissement et de réhabilitation psychosociale soulignent l'importance donnée à la parole des patients et leur participation effective à la gestion de leur traitement. Ils renvoient au besoin d'intégrer dans les démarches de soins l'accompagnement dans le milieu de vie, l'aide au logement et l'insertion socioprofessionnelle ainsi que le travail en réseau avec les autres services communautaires.

LA RELATION THÉRAPEUTIQUE

Quand on souffre de troubles psychiques, se sentir compris par ses thérapeutes constitue un élément essentiel de la thérapie. Cela demande aux soignants une capacité à s'impliquer dans une relation humaine, empathique, qui va permettre au patient de s'engager à son tour dans une relation thérapeutique.

La Fondation de Nant reste attachée à ce modèle qui est une traduction de l'intention des fondateurs à soigner à travers la relation humaine, mais aussi à sa professionnalisation qui implique que beaucoup de collaborateurs se soient formés dans ce domaine.

SERVICE DE PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE COMMUNAUTAIRE	2016	2017	2018
Patients traités ¹	-	1'556	1'695
Cas ambulatoires ouverts ²	-	1'026	789
Consultations ³	-	30'654	29'039
Journées d'hospitalisation ⁴	-	3'477	4'856
Admissions	-	49	68
Journées facturées A	-	339	4'856*
Taux d'occupation	-	67%	92%
Durée moyenne de séjour (en jours)	-	80	83
Taux de réadmission	-	11%	8%
Forfaits (HdJ)	-	6'390	5'759
Moyenne d'EPT au 31 décembre	-	53	53

1. Patients ayant reçus au moins une consultation ambulatoire pendant l'année. Les patients vus dans plus d'une unité comptent une seule fois

2. Nombre de dossiers ambulatoires ouverts pendant l'année

3. Nombre de consultations pendant l'année. Dès 2016, les données se comprennent selon la définition OFS

4. Certaines journées de la fin de l'année 2017 ont été facturées en 2018 car nous avons changé de méthode de financement (TarPsy)

*Dès début 2018 et avec l'introduction du système de facturation TarPsy, les journées B ont disparu. Nous avons adapté la prise en soins et l'ensemble des journées de l'Unité hospitalière Jaman qui sont désormais considérées comme journées A.

«Coordonner les acteurs impliqués dans le parcours de soins du patient».

Urs Corrodi Médecin chef de service
Michel Miazza Infirmier chef de service



Service de
Psychiatrie et Psychothérapie
Communautaire

La demande de soins en psychiatrie et psychothérapie de la personne âgée dans la région Est vaudoise vit une croissance continue. Pour autant, les unités ambulatoires et en particulier nos Centres thérapeutiques de jour ne parviennent pas à s'autofinancer. Leur modèle est mis sous pression. Afin de poursuivre les orientations stratégiques visant à éviter autant que possible les hospitalisations inappropriées, les activités du groupe de travail destiné à la mise en œuvre du nouveau dispositif cantonal d'Equipe mobile d'intervention dans les 24h ont eu pour résultat de renforcer les équipes mobiles, ce qui se fera progressivement en 2019.

ORIENTATIONS CLINIQUES

Nos équipes mobiles (EMPA) interviennent sur demande des médecins, des familles, des patients ou des équipes de soins. Les interventions de ce dispositif permettent de prendre en soins les patients d'accès difficile et de les amener vers une filière de soins classique. Elles permettent d'apporter un suivi intensif dans le milieu de vie, de faire la transition entre deux prises en soins, d'accompagner au mieux les patients fragilisés pour éviter les rechutes, de maintenir le patient dans sa communauté et d'apporter une expertise psycho gériatrique au sein du réseau.

Notre dispositif ambulatoire propose également des consultations pour la personne âgée à Aigle et Vevey, avec des évaluations psychogériatriques et psychologiques, des suivis thérapeutiques, des suivis de psychiatrie intégrée ou encore des soins à médiation corporelle.

Toujours dans l'ambulatoire, notre Centre thérapeutique de jour de Vevey a pleinement déployé son modèle de communauté thérapeutique, avec des approches groupales basées sur la psychothérapie, la musique, le mouvement ou encore les habiletés sociales. Il offre des prestations de soins nettement diversifiées et renforcées pour les patients souffrant de troubles psychiques avec ou sans troubles cognitifs venant du domicile mais aussi des EMS. La fréquentation de ce centre a vu une nette augmentation, même si elle reste en dessous des objectifs lui permettant un autofinancement.

Notre Centre thérapeutique de jour d'Aigle, a lui connu ses derniers mois d'activité en 2018. En effet, les patients qui y étaient accueillis seront répartis suivant leurs indications entre le nouveau Centre d'accueil temporaire psychogériatrique de notre partenaire Tertianum Le Bourg et notre Centre thérapeutique de jour de Vevey où ils peuvent disposer d'une offre en soins beaucoup plus développée.

L'unité hospitalière continue d'offrir une prise en charge spécifique de l'âge avancé pour des patients de plus de 65 ans qui souffrent d'une maladie psychiatrique décompensée ou d'un trouble psycho-organique. L'équipe y dispense son expertise dans les soins non-médicamenteux et médicamenteux.

RÉSEAU ET PARTENAIRES

Nous travaillons en lien étroit avec nos partenaires et plus spécifiquement la plateforme Réseau Santé Haut Léman avec qui nous avons élaboré un formulaire de dépistage commun.

Par ailleurs au travers de la clinique quotidienne nous nous efforçons d'entretenir nos liens, notre visibilité et la confiance avec les partenaires du réseau (EMS, CMS, CAT, Justice de Paix, Secteur, Proches aidants, CMEV, familles).

ENJEUX À VENIR

Nous allons raccourcir le délai de réactivité de l'équipe mobile de 48h à 24h pour la région du Chablais en 2019 et en 2020 pour la région Riviera.

Cela signifie des liens de collaboration avec l'Equipe Mobile d'Intervention Rapide EMIR, élaborée dans le cadre du projet cantonal de la réponse à l'urgence. Ils seront définis d'ici le démarrage de cette dernière.

Le futur déménagement de nos facilités d'Aigle vers l'Espace Santé Rennaz a été élaboré et se fera à l'automne 2019.

SERVICE DE PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE DE LA PERSONNE ÂGÉE	2016	2017	2018
Patients traités ¹	587	550	675
Cas ambulatoires ouverts ²	340	493	459
Consultations ³	10'324	8'202	9'287
Journées d'hospitalisation ⁴	5'779	5'774	6'117
Admissions	158	146	144
Journées facturées A	-	5'652	6'117
Taux d'occupation	88%	85%	92%
Durée moyenne de séjour (en jours)	38	41	44
Taux de réadmission	11%	12%	16%
Forfaits (HdJ)	4'891	4'621	4'727
Moyenne d'EPT au 31 décembre	42	40	39

1. Patients ayant reçus au moins une consultation ambulatoire pendant l'année. Les patients vus dans plus d'une unité comptent une seule fois

2. Nombre de dossiers ambulatoires ouverts pendant l'année

3. Nombre de consultations pendant l'année. Dès 2016, les données se comprennent selon la définition OFS

4. Certaines journées de la fin de l'année 2017 ont été facturées en 2018 car nous avons changé de méthode de financement (TarPsy)

«Raccourcir de 48h à 24h le délai de réaction de nos équipes mobiles».

Abba Moussa Médecin chef de service

Marina Kreuz Infirmière cheffe de service



Service de
Psychiatrie et Psychothérapie
de la Personne Âgée

Le Service psychiatrique d'accueil, d'urgence et de liaison (SPAUL) poursuit son développement en étroite collaboration avec les différents sites de l'Hôpital Riviera Chablais. Ce service assume tant le rôle de premier point d'accès à la Fondation pour des soins psychiques, de réponse à l'urgence par le biais de sa centrale de réception téléphonique gratuite 24h/24, de consultations, mais également de soutien de liaison psychiatrique au sein de l'Hôpital Riviera Chablais par sa présence aux urgences.

ORIENTATION CLINIQUE

Le service accueille une demande en très forte augmentation. Il s'agit d'une manifestation concrète de l'augmentation de la notoriété de ce service d'urgence et de son excellente intégration au sein des sites de l'Hôpital Riviera Chablais.

Le dispositif s'articule autour de sa mission de l'urgence psychiatrique:

- l'accueil téléphonique via un numéro unique d'accueil et d'orientation psychiatrique (0800 779 779). Il s'agit d'un numéro de téléphone gratuit auquel peut faire appel toute personne souhaitant une information concernant les troubles psychiques, le maintien en santé psychique et les possibilités de soins. Un infirmier répond à ce numéro 7/7 jours et 24/24 heures.

- des interventions pluridisciplinaires (médecin, infirmier, psychologue) au sein et en coordination avec le service des urgences de l'HRC. Tout patient est accueilli par un infirmier du SPAUL spécialement formé qui évalue le degré d'urgence et met en place les mesures les plus urgentes à prendre. L'évaluation médico-infirmière qui suit, permet d'établir la prise en soins psychiatrique la plus adaptée pour le patient et, si possible, la transformation de la situation d'urgence en situation de crise (contact avec le réseau de soins habituel, proches ou famille, etc...).

- des consultations à la demande des autres spécialistes des urgences qui auraient détecté une possible problématique psychiatrique chez un patient pris en soins, au début, pour une pathologie somatique aiguë.

- des interventions pluridisciplinaires dans le contexte de situations exceptionnelles et/ou catastrophiques visant à accompagner psychologiquement la population générale (debriefing, defusing).

MISSION DE LIAISON HOSPITALIÈRE

Sur demande du médecin en charge du patient, le SPAUL effectue une évaluation ponctuelle et/ou une prise en soins des patients de tout âge hospitalisés dans les différents services médicaux. Le degré d'urgence de la situation détermine le délai d'intervention. Le premier tri est effectué par un médecin cadre. Cela peut donner suite à des prestations assurées par une équipe multidisciplinaire (médecin, infirmier, psychologue) auprès des patients et/ou de leurs familles. Les consultations et les prises en soins peuvent avoir lieu aussi en ambulatoire auprès des patients suivis par une des policliniques médicales de l'hôpital somatique et/ou pour des demandes d'avis spécifiques (évaluation de la capacité de discernement, interruption de grossesse, etc.).

Des consultations conjointes ainsi que la participation à des programmes transversaux avec les autres spécialités font partie de la palette de soins proposée : consultation de la douleur, syndromes médicalement inexpliqués, centres d'expertise (sein, oncologie, etc.), annonces de diagnostics difficiles, décès, enfants et adolescents, réhabilitation, chirurgie bariatrique, etc...

RÉSEAU ET PARTENAIRES

Le service prépare avec l'Hôpital Riviera Chablais la future collaboration sur le site de Rennaz. Le service y sera renforcé et la collaboration avec la nouvelle Equipe Mobile d'Intervention Rapide mise en œuvre. Celle-ci est destinée à fournir une réponse sur le lieu de vie dans les deux heures et comportera un volet psychiatrique grâce aux collaborateurs de la Fondation de Nant.

ENJEUX

Le service fait face à une augmentation de la demande et de sa complexité. L'installation à Rennaz au sein des Urgences de l'Hôpital Riviera Chablais et à proximité à l'Espace Santé Rennaz va signifier une adaptation des processus et réserve des inconnues quant au volume d'activité à attendre et sa nature.

SERVICE PSYCHIATRIQUE D'ACCUEIL, D'URGENCE ET DE LIAISON	2016	2017	2018
Patients vus en urgence (AOP + HRC)	462	659	760
Consultations d'urgence (AOP + HRC)	599	1'004	1'263
Patients vus aux étages	483	559	558
Consultations aux étages	1'265	1'571	1'887
Consultations de suivi AOP		539	1'206
Supervision d'équipes	623	219	316
Moyenne d'EPT au 31 décembre		11	11

«Ce service est au cœur de l'urgence, au propre comme au figuré».

Stéphane Favre Médecin chef de service a.i.

Marina Kreuz Infirmière cheffe de service a.i.



Service Psychiatrique d'Accueil, d'Urgence et de Liaison

En 2018 l'effectif moyen a quelque peu diminué par rapport à 2017. En effet, si le nombre de départs de collaboratrices et collaborateurs s'est inscrit dans la moyenne des années passées, les engagements ont été plus faibles que par le passé. Ceci s'explique par une légère diminution d'activité dans certains secteurs, diminutions nécessaires pour garantir l'équilibre financier de la Fondation et qui ont eu pour effet le non renouvellement de certains postes. La Fondation a ainsi pu éviter toute forme de licenciement liée à cette problématique. Le taux de rotation du personnel qui considère le nombre de départs par rapport à la moyenne de collaborateurs actifs a, de ce fait, subi une légère hausse pendant cet exercice.

RÉALISATIONS 2018

Soucieuse de poursuivre l'amélioration des mesures d'accompagnement de collaborateurs en prise avec des difficultés de santé ou sociales, la Fondation a renforcé son partenariat avec le service de santé au travail (SST) de l'Hôpital Riviera Chablais. Ainsi, en addition aux mesures traditionnelles déjà en place, le SST recevra en consultation les collaborateurs en absence longue durée dès le 30^{ème} jour d'absence ainsi que les collaborateurs ayant de fréquentes absences de courte durée. Additionnées aux mesures déjà en place – service social Proitera, groupe Impact – ces dispositions visent à limiter le risque que des collaborateurs tombent en absences longue durée pour raison de mauvaise prise en charge ou suivi.

AMÉLIORATIONS OPÉRATIONNELLES

En 2018, l'envoi électronique des fiches de paye a été mis en place, évitant ainsi l'impression, la mise sous pli et l'envoi postal de plus de 400 courriers postaux mensuellement. Outre un gain de temps pour les collaborateurs du service, l'impact écologique de cette mesure est jugé très positivement. La politique de formation a été clarifiée et les procédures relatives simplifiées. Les informations sur l'intranet de la Fondation sont à jour et un workflow électronique permettra dès 2019 un traitement plus rapide et facilité des demandes de formation.

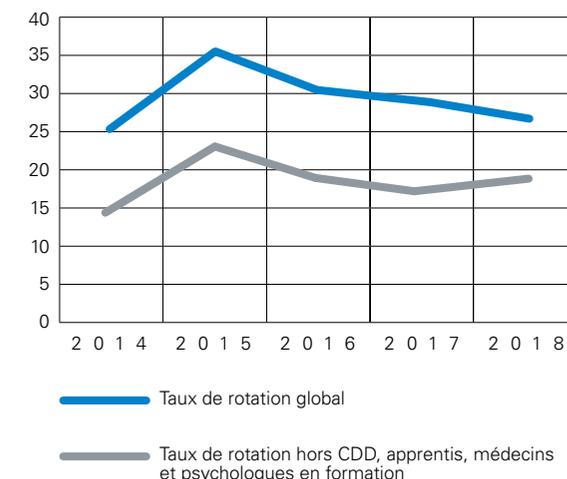
RECRUTEMENT

L'engagement d'une psychologue du travail et des organisations avec l'objectif de développer les moyens de la Fondation en terme de recrutement et de suivi des médecins en formation a pu être effectué. Il ne s'agit pas d'un nouveau poste, mais d'une réorientation d'un poste administratif existant. L'administration RH a été fortement occupée en début d'année par la mise en place de décisions cantonales relatives à la rémunération des médecins cadres d'une part et de l'introduction de la nouvelle CCT des médecins assistants et chefs de clinique. À relever le passage d'un horaire « souple » de travail pour les médecins assistants et chefs de clinique entre 41h30 et 50 h hebdomadaires à 46h précises qui a nécessité passablement d'adaptations techniques et de formation.

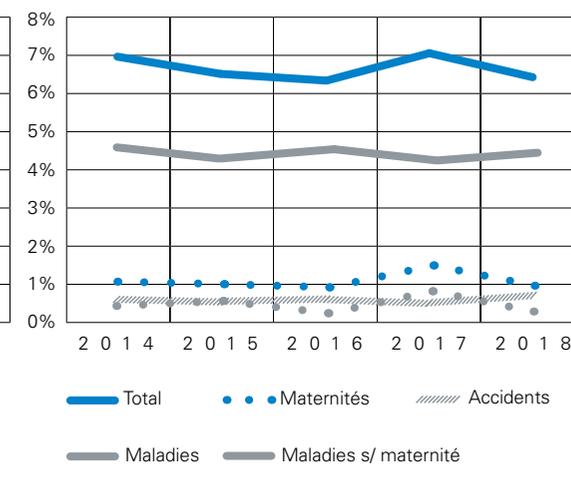
ENJEUX 2019

Nous souhaitons poursuivre la digitalisation de certains processus opérationnels, la gestion électronique de documents et workflows divers. Par ailleurs, des adaptations salariales au niveau de l'échelle des traitements de l'Hôpital Riviera Chablais sont prévues.

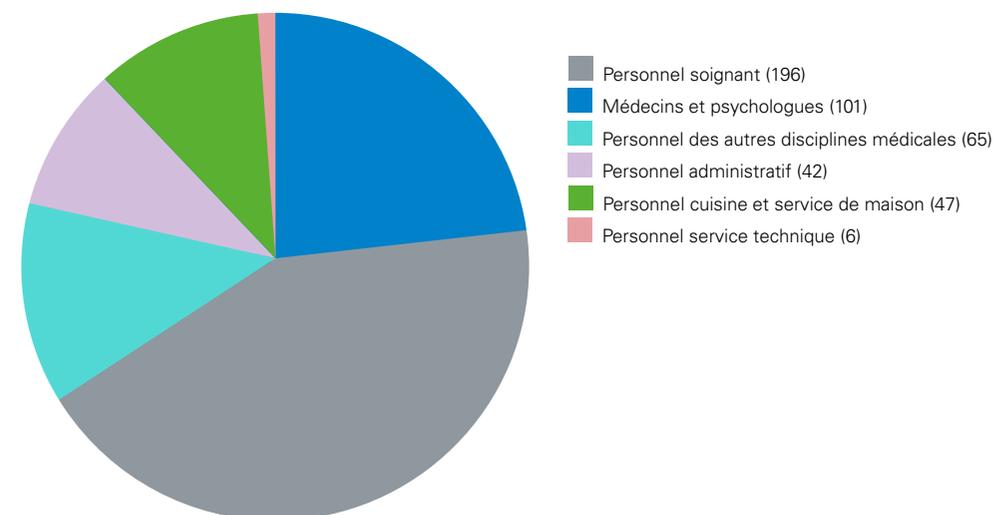
TAUX DE ROTATION



TAUX D'ABSENCES



RÉPARTITION DES COLLABORATEURS



«Éviter que des collaborateurs tombent en absence de longue durée par manque de suivi».

Michel Müller Directeur des ressources humaines



La direction, soucieuse du climat de travail, a souhaité lancer une enquête pour connaître l'état du climat au sein de l'institution. Afin de s'assurer que l'image produite par l'enquête soit complète et reflète bien la réalité du quotidien de tous les collaborateurs, cette démarche a été élaborée en partenariat avec la Commission du Personnel et confiée à un partenaire spécialisé.

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Les résultats ont fait émerger des réalités très différenciées, en fonction des services, unités et fonctions. Néanmoins certaines réalités se sont dessinées de manière transversale.

Tout d'abord, nos collaborateurs sont marqués par la conviction de contribuer au succès de la Fondation. Ils jugent leur travail intéressant, motivant et leur apporte un sentiment d'accomplissement.

Les relations au travail ont obtenu un score élevé. Les collaborateurs considèrent qu'ils peuvent compter sur le soutien de leurs collègues, avec une bonne ambiance au sein des équipes. De manière générale, la proximité avec les supérieurs hiérarchiques directs a été soulignée.

Autant les cadres que les collaborateurs sans fonction d'encadrement considèrent que leur autonomie est suffisante.

DÉFIS D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

À l'inverse, le sens, l'orientation, les valeurs et la stratégie ont obtenu de moins bons résultats. Les employés attendent de la direction de mieux expliquer le sens des orientations prises et d'être plus à l'écoute de leurs préoccupations.

Les orientations stratégiques consécutives au déploiement en cinq services ont probablement contribué à une organisation perçue comme complexe et amenant des difficultés de collaboration entre unités et services.

De surcroît, les reconnaissances financières et non financières sont problématiques. Selon les employés, la rémunération n'est pas suffisamment adéquate par rapport au marché du travail ni par rapport à leur contribution.

MESURES CORRECTIVES

Ces résultats sont importants et ont interpellé la direction qui a adopté différentes mesures consécutives. Notons parmi celles-ci une réunion à quinzaine entre la direction et les chefs de service, la réaffirmation de la nécessité des rencontres entre direction et collaborateurs des services, à laquelle se rajoutent des séances d'information par la direction au sein des unités et une simplification de l'organisation de l'ambulatoire adulte.

La Commission de la recherche s'est constituée à l'initiative de la Direction, qui a nommé M. Marc Baertschi, Psychologue assistant au Centre de Thérapie Brève du Service de Psychiatrie et Psychothérapie Générale (SPPG), à sa présidence dès le 01.06.2018. La mission confiée à M. Baertschi était de mettre en place une Commission visant à promouvoir les activités liées à la recherche au sein de la Fondation de Nant et de faire reconnaître l'institution dans ce domaine au-delà de ses murs, conformément au Plan stratégique 2018-2022.

La Commission s'est réunie pour la première fois le 14.11.2018 et les membres suivants ont été désignés pour une durée de 2 ans : M. Marc Baertschi (président), Mme Alessandra Canuto, Directrice médicale, M. Raymond Panchaud, Directeur des soins, M. Marcos Della Paolera, Responsable qualité, M. Luca Leardini, Psychologue adjoint, M. Alberto Garcia-Villarrubia, Chef de clinique adjoint, Mme Tânia Gomes Esteves, Médecin assistante, M. José Diangenda Kayembe, Médecin assistant, M. Olivier Morenon, Infirmier et Mme Claudine Oggier, Infirmière.

DES OBJECTIFS MULTIPLES

Les objectifs de la Commission, définis lors de cette première rencontre, sont diversifiés et s'articulent autour de l'encouragement à la recherche :

- soutien logistique et intellectuel aux collaborateurs ;
- travail de reconnaissance et de réseautage, notamment auprès du Fonds National de la recherche Scientifique (FNS) ;
- participation à des événements extérieurs tels que congrès et conférences ;

- publication de travaux de recherche ;
- encouragement de la réalisation de projets au sein des services ;
- intégration de stagiaires universitaires / HES orientés recherche dans différents corps de métier ;
- élaboration d'un projet de recherche sur la suicidalité impliquant tous les services et qui devra par la suite faire l'objet d'une requête auprès du FNS.

UNE ADAPTATION DU PROGRAMME

Pour l'année 2019, la Commission pose les objectifs suivants :

- promotion de projets de recherche au sein des unités et services, notamment un projet d'étude sur les groupes en cours d'élaboration dans le SPPG et un projet en gestation autour du travail infirmier de nuit porté par M. Morenon ;
- promotion des projets et réalisations de recherche au sein de la Fondation de Nant ;
- investigation d'une base de données existante et gérée par le Responsable qualité afin de définir dans quelle mesure elle pourrait être exploitée ;
- poursuite de la procédure de reconnaissance de la Fondation de Nant par le FNS. Par ailleurs, sur recommandation du Directeur des soins, la Commission décide de ne pas intervenir pour le moment sur la question de la suspension des soins de packing décidée au niveau cantonal.



«Ouvrir toujours plus le dialogue pour assurer un climat institutionnel sain».

Michel Müller Directeur des ressources humaines



«Promouvoir la création de projets de recherche au sein des unités et services».

Marc Baertschi Président de la Commission de la recherche

Enquête
climat de travail

Commission
de la recherche

Dans un premier réflexe, il aurait été simple d'affirmer que l'exercice 2018 eût été celui de la transition. Toutefois, il est quasiment certain que les exercices qui suivront seront également ceux d'une mutation. Il semble alors plus exact de parler d'adaptation et de changement perpétuel. L'ensemble des revenus financiers sera soumis à des pressions et des variations, les charges salariales et d'exploitation vont naturellement augmenter et il en résultera des exercices qui seront délicats chaque année.

Du côté des bonnes nouvelles, notons la bonne intégration de la nouvelle grille tarifaire Tarpsy, qui s'est faite sans heurts majeurs. Par contre, l'exercice 2018 se termine avec une perte de CHF 385'000.-. Nous ne pouvons être satisfaits puisque les revenus complémentaires à l'exercice de l'année précédente n'ont pas permis de compenser les charges d'exploitation.

La Fondation est donc contrainte d'adapter en permanence ses processus et ses activités pour s'offrir un avenir. Rappelons que la Fondation, bien que d'utilité publique, est régie par les règles d'une fondation privée et qu'à ce titre, elle doit s'autofinancer.

La poursuite de nos activités est donc étroitement liée à notre capacité d'adaptation et de mutation face aux multiples évolutions qui s'opèrent dans le domaine de la santé.



«Nous sommes contraints d'adapter notre fonctionnement à notre réalité financière».

Yves Matthey Directeur des finances et administration

BILAN

ACTIF	31.12.2017	31.12.2018
CHF		
ACTIFS CIRCULANTS	11'857'163	16'283'849
Trésorerie	2'625'699	458'176
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de service	5'344'566	6'314'969
Autres créances à court terme	3'294'630	7'187'292
Stocks	235'458	233'047
Actifs de régularisation	356'810	2'090'365
ACTIFS IMMOBILISÉS	12'126'877	13'600'378
Immobilisations financières	55'956	54'804
Immobilisations corporelles mobilières	1'958'433	1'803'879
Immobilisations corporelles immobilières	10'112'487	11'741'695
TOTAL DE L'ACTIF	23'984'040	29'884'227

PASSIF	31.12.2017	31.12.2018
CHF		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	2'914'500	4'701'623
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de service	1'399'389	995'174
Dettes à court terme portant intérêts	0	145'682
Autres dettes à court terme	666'487	1'002'197
Passifs de régularisation	848'624	2'558'570
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	6'494'375	10'951'805
Dettes à long terme	6'494'375	10'914'006
Fonds étrangers affectés	0	37'799
CAPITAUX PROPRES	14'575'166	14'230'799
TOTAL DU PASSIF	23'984'040	29'884'227

COMPTE D'EXPLOITATION

I. EXPLOITATION GÉNÉRALE	2017	2018
CHF		
PRODUITS D'EXPLOITATION	43'467'345	44'541'793
Taxes d'hospitalisation	19'007'435	20'499'146
Honoraires des médecins	419'182	470'684
Services spécialisés	43'454	46'045
Autres recettes ambulatoires	13'037'652	11'930'376
Recettes d'investissements ambulatoires	-206'401	-202'929
Autres prestations aux malades	430'109	485'893
Loyers et intérêts	811	614
Immobilisations corporelles mobilières	1'958'433	1'803'879
Prestations au personnel et à des tiers	685'922	705'813
Subventions, charges et produits exceptionnels de l'exploitation	10'049'182	10'606'150
CHARGES	-42'813'141	-44'170'717
Salaires et charges sociales	-37'712'098	-38'259'946
Matériel médical d'exploitation	-811'279	-1'004'736
Produits alimentaires	-704'200	-718'732
Autres charges ménagères	-201'484	-212'847
Entretien immeubles et équipements	-591'254	-370'178
Charges d'investissements	-304'169	-195'929
Eau, énergie	-374'237	-403'204
Charges d'intérêts	-26'429	-41'290
Frais de bureau et d'administration	-1'501'344	-1'763'116
Evacuation des déchets	-37'260	-32'405
Autres charges d'exploitation	-1'762'143	-1'816'549
Pertes sur débiteurs	-144'820	-55'105
RÉSULTAT EXPLOITATION GÉNÉRALE	-703'372	-332'243

COMPTE D'EXPLOITATION

II. COMPTE D'INVESTISSEMENTS	2017	2018
CHF		
PRODUITS	1'808'766	2'016'671
Produits d'investissements	1'579'398	1'798'049
Logement du personnel dans l'hôpital	22'967	15'693
Recettes d'investissements activité ambulatoire	206'401	202'929
CHARGES	-1'847'696	-2'122'620
Intérêts hypothécaires	-45'287	-27'546
Loyers	-754'062	-769'840
Amortissements	-603'406	-840'105
Retenue allocation contractuelle	-303'057	-325'420
Dotation au fonds d'entretien et rénovation	-141'884	-159'708
RÉSULTAT BRUT COMPTE D'INVESTISSEMENTS	-38'930	-105'948
Prélèvement au fonds spécifique	208'175	38'930
RÉSULTAT COMPTE D'INVESTISSEMENTS	0	0

III. CHARGES ET PRODUITS HORS EXPLOITATION	2017	2018
CHF		
RÉSULTAT IMMEUBLES	-24'239	-12'281
RÉSULTAT DOMAINES AGRICOLES	2'300	-3'736
RÉSULTAT ESSENCE	2'792	3'277
RÉSULTAT SUR TITRES	0	-1'152
RÉSULTATS EXCEPTIONNELS	608'197	-39'147

	2017	2018
CHF		
RÉSULTAT ANNUEL	-114'322	-385'282

La Fondation de Nant a poursuivi ses efforts pour garantir un accès important de ses collaboratrices et collaborateurs à des formations internes comme externes. Le développement des compétences est en effet une valeur fondamentale de la Fondation de Nant.

En 2018, tout le processus de formation a fait l'objet d'un suivi attentif et a ainsi pu être respecté. Grâce à cet exercice, des attributions budgétaires ont pu être finalisées et des responsabilités claires attribuées aux différents niveaux hiérarchiques. Le service RH poursuivra ces analyses dans le but de maintenir une utilisation efficiente du budget.

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES EN 2018

- 63 nouveaux collaborateurs ont bénéficié d'une journée d'accueil lors de leur prise de poste. En 2018, 8 journées d'accueil ont eu lieu.

- l'évolution du Starterkit en 7 matinées de 12 cours (pour un total de 27 heures) a permis de former 28 nouveaux collaborateurs impliqués dans les soins.

- le cycle de Formation continue en psychopharmacologie, la nouvelle formule des interventions en psychopharmacologie, a remporté un grand succès. 88 participants, dont 19 externes, sont venus écouter les 7 intervenants qui ont animé chacun l'une des 7 présentations.

- la Fondation de Nant a accueilli 132 stagiaires dont 95 Bachelors en soins infirmiers, 17 en année préparatoire, 3 assistants en soins communautaires, 3 ambulanciers, 2 Bachelors en ergothérapie, 2 Bachelors en psychomotricité ainsi que 10 stagiaires médecins.

CATALOGUE DE FORMATION INTERNE

La plaquette du catalogue de formation interne a été retravaillée afin d'être plus attractive. Plus de 400 participants ont ainsi fréquenté les 39 séminaires proposés. Ces séminaires ont principalement été suivis par des collaborateurs de la Fondation avec, selon les sujets proposés, des participants externes. Parallèlement la Fondation a organisé 10 conférences ouvertes à ses collaborateurs ainsi qu'au public. Les transitions ont été au centre des thématiques proposées cette année.

PERSPECTIVES 2019

Différents projets sont planifiés :

- la mise à disposition sur notre Intranet d'une politique de formation claire et structurée;
- la simplification des procédures de demandes de formation. Elles seront liées à la mise en œuvre d'un workflow électronique qui permettra de garantir un traitement plus rapide des demandes de formation des collaborateurs;
- la clarification de droits et possibilités de formations, supervisions, suivis de séminaires pour les diverses catégories de collaborateurs de la Fondation;
- la planification anticipée du calendrier des formations et des conférences dans le but de pouvoir communiquer les événements plus tôt aux potentiels participants.

Le thème central des conférences qui sont proposées en 2019 est « Sexualité(s) » .

La spécialisation dans le domaine de la santé entraîne une augmentation du nombre de professionnels impliqués dans le traitement d'un patient. Un accès, en tout temps et en tout lieu, simple et sûr aux données et documents renforce la collaboration entre les différents professionnels et permet de prodiguer des soins de qualité tout au long de la trajectoire du patient. C'est dans ce but que le projet national e-Health se met en place, encadré par la loi fédérale sur le dossier électronique du patient.

Afin d'améliorer la qualité et la quantité de données renseignées dans le dossier du patient, la Direction médicale a décidé en 2018 de porter une attention toute particulière à la documentation clinique et mis en place des "cercles qualité" réunissant tous les médecins des unités hospitalières.

Les actions décidées et implémentées tout au long de l'année ont permis:

- de diminuer le délai d'établissement et d'envoi des lettres de sorties, on peut ainsi dire qu'au 31 décembre, les lettres de sorties concernant le 95% des hospitalisations terminées en 2018 étaient envoyées;
- qu'un 75% des patients hospitalisés aient un plan de traitement documenté et enregistré dans le dossier patient et
- d'augmenter de 83%, en 2017, à 96% le taux d'évaluations des symptômes des patients au moment de l'admission (HoNOS pour les patients adultes et HoNOS-CA pour les enfants et adolescents).

NOUVEAUX MODULES DU DOSSIER PATIENT INFORMATISÉ

Du côté infirmier, au quatrième trimestre de 2018, nous avons terminé le déploiement du

projet cantonal "PROMI" (processus métier informatisés) qui permet de planifier les soins journaliers et de les documenter de manière systématique. Nous continuons le déploiement des nouvelles fonctionnalités du module d'ordres. La prescription médicamenteuse est opérationnelle depuis 2017, en 2018 nous avons implémenté les prescriptions des soins infirmiers, et nous préparons la mise en place de prescriptions pour d'autres professionnels: ergothérapeutes, médecins somaticiens, diététicienne et surtout les ordres informatiques d'exams de laboratoire.

ENQUÊTE NATIONALE SUR LA SATISFACTION DES PATIENTS EN PSYCHIATRIE

En 2018 nous avons participé à la deuxième enquête nationale sur la satisfaction des patients organisée par l'Agence Nationale de la Qualité (ANQ). Les questionnaires sont désormais remis en mains propres lors du départ de l'hôpital alors qu'ils étaient auparavant distribués par courrier postal. Cette formule a permis d'augmenter le taux de retours. On peut constater que nos scores se rapprochent de la moyenne nationale et vont dans le sens d'une hausse de la perception de la qualité des soins, mais aussi et surtout d'une hausse marquée de la bonne perception du dialogue avec le corps médico-soignant.

Pour l'enquête de l'année prochaine, la méthodologie de distribution des questionnaires sera la même qu'en 2018. Ceci devrait nous permettre, malgré l'éventuel biais méthodologique, de mieux juger l'évolution de nos résultats et de procéder à une comparaison nationale.



«Un workflow électronique permettra un traitement plus rapide des demandes de formation».

Cécile Margueron Coordinatrice de formation



«L'introduction de cercles qualité renforce notre implication au service de la documentation clinique».

Marcos della Paolera Responsable qualité

Rapport de l'Organe de révision au Conseil de Fondation
sur le contrôle ordinaire des comptes annuels de
LA FONDATION DE NANT à Corsier-sur-Vevey

En notre qualité d'Organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de LA FONDATION DE NANT, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation conformément aux dispositions légales et aux statuts. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'Organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 17 avril 2019
LCU/OZY/adr

INTERMANDAT SA Société Fiduciaire

Lydia CURCHOD
Expert-réviseur agréé ASR
Réviseur responsable

Olivier ZYSSET
Expert-réviseur agréé ASR

Annexes : - comptes annuels

ORGANES DE DIRECTION

Les informations de cette page sont celles valables en date du 1er juin 2019

CONSEIL DE FONDATION

Président, M. Jean DE GAUTARD

Avocat

Vice-président, M. Claude REY

Expert comptable

MEMBRES

M. François ANSERMET

Psychiatre, Psychanalyste

M. Jacques CHAPUIS

Directeur, HES La Source

M. José IGLESIAS

Directeur des soins, Hôpital Riviera Chablais

M. Bernard KRAEHENBÜHL

Ancien cadre supérieur, BCV

M. Christian NEUKOMM

Pharmacien, Municipal à Montreux

Mme Bernadette ROCHAT-HENCHOZ

Physiothérapeute, membre du Conseil

communal de Château d'Oex

Mme Christine SATTIVA SPRING

Avocate

M. Vincent SCHNEEBELI

Directeur des soins, DP-CHUV

M. Claude SCHWAB

Député au Grand conseil

M. Béat STOLL

Médecin, Chargé d'Enseignement,

Université de Genève

BUREAU DU CONSEIL

Président, M. Jean DE GAUTARD

Vice-Président, M. Claude REY

M. Bernard KRAEHENBÜHL

Mme Christine SATTIVA SPRING

COLLÈGE DE DIRECTION

M. Christian MOECKLI

Directeur général

M. Marcos DELLA PAOLERA

Responsable Qualité et systèmes

d'information

M. Stéphane FAVRE

Directeur médical ad interim

M. Lysander JESSENBERGER

Responsable de la communication

M. Yves MATTHEY

Directeur des finances et administration

M. Michel MÜLLER

Directeur des ressources humaines

M. Raymond PANCHAUD

Directeur des soins

M. Alejandro ROJAS-URREGO

Doyen du Collège des médecins



Démarrage de la construction de La Transumante de Johann Le Guillerm à l'occasion des 75 ans de la Fondation de Nant



La Transumante s'approprie la place du marché de Vevey avant d'entrer dans la Salle del Castillo



Reproduction de La Transumante à l'échelle miniature sous forme d'ateliers devant la Salle del Castillo



Une grande conférence du Professeur Ansermet devant près de 350 personnes. Point d'orgue des festivités du 75ème

2018 en images



Lancement du nouveau cycle de Formation continue en Psychopharmacologie

Accueil des nouveaux médecins



Conférence "Quand la maladie psychique perturbe le lien" en collaboration avec l'Ilôt



Stand au Congrès français de Psychiatrie à Nantes

DIRECTION ET SERVICE DE GESTION

Direction, communication, comptabilité, facturation, ressources humaines, qualité, informatique
Site de Nant
1804 Corsier-sur-vevey
Tél. 021 965 70 00
fondation@nant.ch

SERVICE DE PSYCHIATRIE D'ACCUEIL, D'URGENCE ET DE LIAISON

Dr Stéphane Favre
Directeur médical a.i.
Marina Kreus
Infirmière cheffe a.i.

Centre d'Accueil et d'Orientation Psychiatrique de l'Est vaudois

Dre Vera Traub
Cheffe de Clinique Adjointe
Nadine Salles
Infirmière Cheffe d'Unité de Soins
Hôpital Riviera Site du Samaritain
Bd Paderewski 3
1800 Vevey
Tél. 0800 779 779

SERVICE DE PSYCHIATRIE ET DE PSYCHOTHÉRAPIE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS

Dr Alejandro Rojas-Urrego
Médecin chef de service
Raymond Panchaud
Directeur des soins

Equipe Mobile d'Enfants et d'Adolescents

Dre Afroditi Georgoulia
Médecin adjointe
Mélanie Cherix Parchet
Infirmière responsable
Tél. : 0800 779 779
emea@nant.ch

Consultation de Vevey

Dre Angeles Pérez Fuster
Médecin adjointe
Fondation de Nant- Les Moulins
Rue des Moulins 11
1800 Vevey
Tél. 021 965 72 00
cpea.riviera@nant.ch

Consultation de Château-d'Oex

Dre Angeles Pérez Fuster
Médecin adjointe
Route des Chenollettes 4
1660 Château d'Oex
Tél. 021 965 72 00
cpea.chablais@nant.ch

Consultation d'Aigle

Dre Sylvaine Gamba-Szijarto
Médecin adjointe
Chemin du Grand Chêne 1
1860 Aigle
Tél. 021 965 78 50
cpea.chablais@nant.ch

Centre Thérapeutique de Jour pour Enfants

Dre Nicole Vingerhoets-Clerc
Médecin adjointe
Marie-Christine Chatton
Responsable pédagogique
Chemin de Chamoyron 29
1806 Saint-Légier
Tél. 021 965 78 00
ctje@nant.ch

Centre Thérapeutique pour Petits Enfants

Dre Nicole Vingerhoets-Clerc
Médecin adjointe
Chemin de Chamoyron 29
1806 Saint-Légier
Tél. 021 965 78 00
ctpe@nant.ch

Unité Hospitalière Psychiatrique de l'Enfant et de l'Adolescent Mistral

Dre Afroditi Georgoulia
Médecin adjointe
Gilles Dennler
Psychologue adjoint
Manuela Riesen
Infirmière Cheffe d'Unité de Soins
Site Hospitalier de Nant
1804 Corsier-sur-vevey
Tél. 021 965 70 00
uh.mistral@nant.ch

SERVICE DE PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE GÉNÉRALE

Dr Stéphane Favre
Médecin chef
Michel Miazza
Infirmier chef

Consultation de Montreux

Dr Stéphane Favre
Médecin chef
Avenue des Alpes 66
1820 Montreux
Tél. 021 965 76 00
cpg.riviera@nant.ch

Consultation d'Aigle

Dr Carlos Lafuente-Morales
Médecin adjoint
Centre du Grand-Chêne
Grand-Chêne
1860 Aigle
Tél. 021 965 78 50
cpg.chablais@nant.ch

Consultation de Château d'Oex

Dr Carlos Lafuente-Morales
Médecin adjoint
Route des Chenollettes 4
1660 Château-d'Oex
Tél. 021 965 78 50
cpg.chablais@nant.ch

Centre de Thérapie Brève

Dre Foteini Lymperopoulou
Médecin adjointe
Gabriella Perroud
Infirmière Cheffe d'Unité de Soins
Laura Frambati
Psychologue adjointe
Avenue des Alpes 66
1820 Montreux
Tél. 021 965 76 00
ctb@nant.ch

Hôpital Psychiatrique Adulte

Dr Nader Attalla
Médecin adjoint
Michel Miazza
Infirmier Chef
Site Hospitalier de Nant
1804 Corsier-sur-vevey
Tél. 021 965 70 00
hopital@nant.ch

Unité de Joran

Dre Anca Anton
Cheffe de clinique adjointe
Adrien Utz
Infirmier Chef d'Unité de Soins
uh.joran@nant.ch

Unité de Morabia

Dr Omar Khachouf
Chef de clinique adjoint
Rémy Volet
Infirmier Chef d'Unité de Soins
uh.morabia@nant.ch

Unité de Vaudaire

Dre Thérèse Diane Bikye
Cheffe de clinique
Julien Saudan
Infirmier Chef d'Unité de Soins
uh.vaudaire@nant.ch

Equipe de nuit

Françoise Gonzales
Infirmière cheffe
Véronique Moret
Infirmière Cheffe d'Unité de Soins

SERVICE DE PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE COMMUNAUTAIRE

Dr Urs Corrodi
Médecin chef
Raymond Panchaud
Infirmier chef a.i.

Consultations de Psychiatrie Communautaire

Site de Montreux
Dr Urs Corrodi
Médecin chef
Stella Lecourt
Infirmière Cheffe d'Unité de Soins
Avenue des Alpes 66
1820 Montreux
Tél. 021 965 76 00
cpc.riviera@nant.ch

Site d'Aigle
Dr Clément Schenk
Chef de clinique adjoint
Centre du Grand-Chêne
1860 Aigle

Site de Château d'Oex
Dr Clément Schenk
Chef de clinique adjoint
Route des Chenollettes 4
1660 Château-d'Oex
Tél. 021 965 78 50
cpc.chablais@nant.ch

Dispositif de Psychiatrie Transculturelle (DPT)

Richard Simon
Psychologue adjoint
Rue des Moulins 11
1800 Vevey
Tél. 021 965 72 00
dpt@nant.ch

Dispositif Mobile de Psychiatrie Communautaire (DMPC)

Dr Urs Corrodi
Médecin chef
Stella Lecourt
Infirmière Cheffe d'Unité de Soins
Fondation de Nant
Route de Nant
1804 Corsier-sur-vevey
Tél. +41 21 965 70 52
dmpe@nant.ch

Dispositif de RESeau de Soutien et d'Orientation vers le Travail (RESSORT)

Serge Delalande
Infirmier
Avenue des Alpes 66
1820 Montreux
Tél. 021 965 75 50
ressort@nant.ch

Centre thérapeutique de jour

Dre Valérie Morier
Cheffe de clinique
Francine Joliat
Infirmière Cheffe d'Unité de Soins
Rue des Vergers 2
1815 Clarens
Tél. 021 965 77 50
ctj.riviera@nant.ch

Unité hospitalière Jaman

Dre Valérie Morier
Cheffe de clinique
Timothée Zonca
Infirmier Chef d'Unité de Soins
Avenue de Sully 2
1814 La Tour-de-Peilz
Tél. 021 965 77 77
uh.jaman@nant.ch

Unité de traitement des addictions

Dr Jaroslaw Lipiec
Médecin adjoint
Nicolas Joost
Infirmier Chef d'Unité de Soins
Site de Montreux
Avenue des Alpes 66
1820 Montreux
Tél. 021 965 76 50
uta.riviera@nant.ch

Site d'Aigle
Rue du Molage 8
1860 Aigle
Tél. 021 965 77 00
Mobile 079 845 58 48
uta.chablais@nant.ch

Dispositif Cantonal d'Indication et de Suivi en Addictologie (DCISA)

Dr Jaroslaw Lipiec
Médecin adjoint
Carine Maillard
Infirmière cheffe d'unité de soins
Avenue des Alpes 66
1820 Montreux
Tél. 021 965 76 50

SERVICE DE PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE DE LA PERSONNE ÂGÉE

Dr Abba Moussa
Médecin chef
Marina Kreus
Infirmière cheffe

Equipe Mobile de Psychiatrie de la Personne Âgée

Dr Abba Moussa
Médecin chef
Lina Tufo
Infirmière Cheffe d'Unité de Soins
0800 779 779
empa@nant.ch

Consultations

Site de Vevey
Dr Abba Moussa
Médecin chef
Lina Tufo
Infirmière Cheffe d'Unité de Soins
Fondation de Nant- Les Moulins
Rue des Moulins 11
1800 Vevey
Tél. 021 965 72 50
cpga.riviera@nant.ch

Site d'Aigle
Centre du Grand-Chêne
Grand-Chêne
1860 Aigle
Tél. 021 965 78 50
cpga.chablais@nant.ch

Site de Château-d'Oex
Route des Chenollettes 4
1660 Château-d'Oex
Tél. 021 965 78 50
cpga.chablais@nant.ch

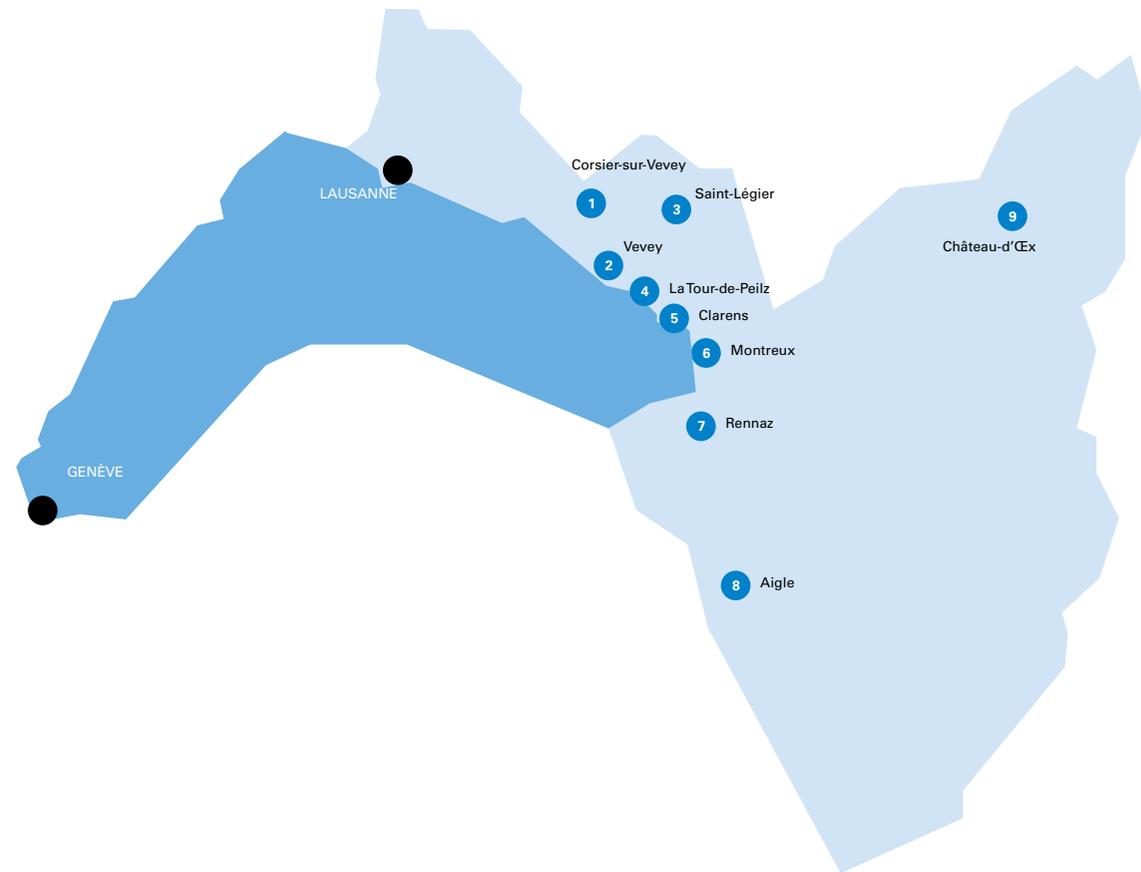
Centre thérapeutique de jour de Vevey

Dr Abba Moussa
Médecin chef
Lina Tufo
Infirmière Cheffe d'Unité de Soins
Fondation de Nant- Les Moulins
Rue des Moulins 11
1800 Vevey
Tél. 021 965 72 50
ctjpa.riviera@nant.ch

Unité Hospitalière Psychiatrique de la Personne Âgée

Dre Laura Camodeca
Médecin adjointe
Johann Willommet
Infirmier Chef d'Unité de Soins
Site Hospitalier de Nant
1804- Corsier-sur-vevey
Tél. 021 965 70 00
uh.molaine@nant.ch

IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE



SERVICE DE PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT	SERVICE DE PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE GÉNÉRALE	SERVICE DE PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE COMMUNAUTAIRE	SERVICE DE PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE DE LA PERSONNE ÂGÉE	SERVICE PSYCHIATRIQUE ACCUEIL URGENCES LIAISON
<p>1 Unité Hospitalière</p> <p>3 Centre Thérapeutique de Jour pour Enfants</p> <p>3 Centre Thérapeutique de Jour pour Petits Enfants</p> <p>2 7 9 Consultations</p> <p>1 Antenne d'Intervention Mobile dans le Milieu</p>	<p>1 Unités Hospitalières</p> <p>6 Centre de Thérapie Brève</p> <p>6 7 Consultations de psychiatrie générale</p>	<p>4 Unité Hospitalière</p> <p>4 5 Centre Thérapeutique de Jour (CTJ)</p> <p>6 8 9 Consultations de psychiatrie communautaire</p> <p>6 8 Unité de traitement des addictions (UTA)</p> <p>1 Dispositif mobile de psychiatrie communautaire</p> <p>6 Réinsertion professionnelle (RESSORT)</p> <p>6 Psychiatrie transculturelle</p> <p>6 8 Dispositif cantonal d'indication et de suivi en addictologie</p>	<p>1 Unité Hospitalière</p> <p>2 Centre Thérapeutique de Jour (CTJ)</p> <p>2 7 9 Consultations pour la personne âgée</p> <p>2 Equipe Mobile de la Personne Âgée</p>	<p>2 Consultations</p>

PRÉSENTATION

Issue d'une initiative privée en 1943, notre Institution est au service des personnes souffrant de maladies psychiques, dans la région de la Riviera vaudoise. Reconnue d'intérêt public dès 1961, la Fondation de Nant assume une mission de Santé Publique à la demande de l'Etat de Vaud. Elle organise les soins hospitaliers psychiatriques de l'Est vaudois depuis 1968. Un mandat de 1985 redéfinit la sectorisation de la psychiatrie cantonale et charge la Fondation de Nant de l'ensemble des soins psychiatriques hospitaliers, intermédiaires et ambulatoires de la région. Notre institution s'organise dès lors en un réseau dynamique couvrant les districts d'Aigle, de Vevey, de Lavaux et du Pays-d'Enhaut, constituant ce qu'il est convenu d'appeler le Secteur psychiatrique de l'Est vaudois. Ses services de soins sont ouverts à tous, enfants, adolescents, adultes et personnes âgées.

VALEURS FONDAMENTALES

La démarche de la Fondation de Nant est empreinte d'un esprit d'humanisme vis à vis de ses bénéficiaires et de ses collaborateurs. Son action de base consiste à soigner par une relation thérapeutique personnalisée, les patients confrontés aux problèmes psychiques qui bouleversent leur existence. La Fondation de Nant établit sa cohérence institutionnelle sur une référence commune psychodynamique et psychanalytique. Son activité est fondée sur les compétences, l'engagement, l'implication et la responsabilisation de son personnel. Elle vise l'amélioration permanente des connaissances et des pratiques relatives à la santé mentale, de façon à garantir un haut niveau de professionnalisme. La Fondation de Nant s'engage à favoriser l'ouverture et l'accessibilité à ses services ; elle lutte contre la discrimination des personnes souffrant de maladies psychiques et se soucie de leurs droits.

MISSION

La Fondation de Nant est une institution de santé mentale. Pour les patients, les populations, les institutions et les organisations des régions qu'elle dessert, elle propose ses services de soins, de maintien et de promotion de la santé mentale. Elle se préoccupe de l'information de ses bénéficiaires. Elle veut encourager la compréhension des composantes de la santé mentale tant pour le maintien en bonne santé que pour les soins à apporter aux malades. Elle assure une formation permanente des professionnels de la santé intéressés aux questions de santé mentale. Dans un esprit d'innovation et d'amélioration continues, elle met en œuvre des moyens de recherche appliquée. Elle œuvre à la diffusion et à l'implantation de ses pratiques.

PROJET

La Fondation de Nant élargit sa mission en se donnant un nouveau paradigme. à partir de son offre en soins psychiatriques dans un contexte régional, elle veut se développer en un centre de compétences et de référence en matière de santé mentale. Dans ce but, elle alloue ses ressources humaines, financières et technologiques avec le souci permanent d'améliorer la santé mentale.

La Fondation de Nant s'engage à maintenir la qualité humaine et performante des soins, tout en intégrant la complexité croissante des savoirs et les mutations de l'environnement. La référence psychanalytique garantit une éthique, une cohérence et des compétences désaliénantes. Elle adopte des technologies en matière de communication pour diffuser l'information et améliorer la gestion des connaissances. Elle contribue à l'élaboration de nouveaux projets, favorise la prévention et la formation. Elle facilite l'accès à ses services et lutte contre la discrimination des personnes atteintes de maladies psychiques. Le personnel développe de nouvelles compétences dans le cadre de l'élargissement de sa mission : diversification des soins, des services, collaboration, partenariat et enseignement. Il s'engage à démontrer la qualité et le résultat de son travail. La sécurité au travail et la protection de la santé de ses collaborateurs font partie intégrante des prestations de la Fondation de Nant. Elle recherche un niveau élevé de santé et de sécurité au travail.

La Fondation de Nant recherche activement la collaboration d'autres partenaires du domaine de la santé. à terme, ceci doit permettre l'interpénétration des pratiques, le développement commun des projets et de nouveaux services.

Corsier s /Vevey, le 19 avril 2007

Jean de Gautard Président du Conseil de Fondation





nant



nant
fondation
SECTEUR PSYCHIATRIQUE
DE L'EST VAUDOIS